



Les questions à poser au chirurgien

(liste non exhaustive pour vous inspirer à faire votre propre liste)



- Qu'est ce qu'une scoliose ?
- Pouvez-vous m'expliquer quel est mon problème exact et ses conséquences ?
- Que risque-t-il de se passer si je ne me fais pas opérer ?
- Est ce qu'un traitement par plâtre ou corset ne pourrait pas suffire ?
- Quels sont les risques d'une telle intervention ? A quel pourcentage ?
- Quelles sont les complications particulières dans mon cas précis ?
- Dois-je me faire opérer rapidement ou est-il possible d'attendre encore un peu ? si oui combien de temps ?
- Si j'ai besoin d'être aidée, avez-vous un service psychologique ?
- Si j'ai de l'ostéoporose comment cela va se passer ? quelles seront les complications
- Est-ce que j'aurai une cure de traction au préalable ? si oui quel type de traction ? Pendant combien de temps ?
- Pourquoi devrais-je avoir des tractions ? qu'est ce que cela va améliorer ?

- Quels sont les examens que je devrai faire avant l'intervention ?
- A quoi servent-ils ?
- Est il conseillé de faire une cure (rééducation ou thermale) pour le dos avant/après ?

- Avez-vous un système de surveillance des potentiels évoqués ? Sinon comment s'effectue la surveillance neurologique pendant l'intervention ?
- Avez-vous un service de réanimation ? si non comment cela se passe t'il en cas de problème ?
- Comment la perte de sang est elle compensée : transfusion autologue ? Poches de sang anonymes ? ou récupération in situ avec un cell-saver ?

- Type de l'opération et choix du matériel ? Tige ? Câble ? Greffe osseuse ? Chirurgie mini invasive ou arthroscopie classique ? - En quoi consiste cette opération ? Quel est le nom de ce type d'opération ?
- Quels sont les risques propres à cette méthode ?
- Quel est le taux d'échec de cette méthode ?
- En quel matière sera le matériel ? pouvez vous me garantir que cette matière est sans risque ?
- Est-ce qu'il y aura une ostéotomie ? si oui de quel type ?
- Opération en 1 ou 2 temps ? abords postérieurs ou antérieurs ?
- Est-ce qu'il est prévu des cages (ou autre nom cales) ?
- S'il propose des prothèses de disques (différent des cages ou cales) parlez-lui des recommandations de la haute autorité de santé qui les déconseille sur un rachis scoliotique

- Durée de l'opération
- Longueur de la fusion ? Si soudée jusqu'au sacrum, est ce qu'il y aura aussi des vis sacro-iliaques ?
- Mobilité après l'opération ?
- Est-ce que je peux faire une préparation physique avant l'opération ?
- Combien de ce type d'opération le chirurgien pratique t'il régulièrement ?



- Au bout de combien de temps je pourrai commencer à me lever après l'intervention
- Temps de convalescence ? Conseils pour la convalescence (repos, activités autorisées, etc ..=
- Temps d'hospitalisation ?
- Est-ce que j'aurais mal les jours après l'intervention ?
- Est-ce qu'un plan de lutte contre la douleur sera mis en place ?
- Moyens anti-douleurs employés ?
- A quels degrés approximatifs, ma courbe/mes courbes pourrait être réduite ?
- Est-ce que cette intervention résoudra tout définitivement ou est il possible d'en subir une autre plus tard ?
- Est-ce que l'intervention résoudra mes problèmes de douleur ?
- Est-ce qu'il est possible qu'il y ait un souci avec le matériel ? Infection ? Rejet ? Cassure ?
- Ma scoliose peut-elle encore évoluer après cette intervention ?
- Est-ce que j'aurai des injections d'anticoagulant et des bas de contention ?

- Activités permises après l'opération ? et au bout de combien de temps ?
- Précautions à prendre après l'opération ?
- Est-ce que j'aurai le droit de m'asseoir normalement après l'opération ? sinon au bout de combien de temps ?
- Au bout de combien de temps je pourrai à nouveau conduire ?
- Est-ce que je pourrai rentrer chez moi en voiture ou en train ou me faudra t'il un transport allongé ?
- Combien de fois vous verrai-je pendant mon hospitalisation ?-

- A mon retour, si j'ai des inquiétudes me sera t'il possible de vous joindre par téléphone à votre bureau ou par mail pour vous poser des questions ?

- Quel sera le suivi post-opératoire ?

- Est-ce que j'aurais un plâtre ou un corset après l'opération ?
- Si oui, pendant combien de temps ? Corset souple ou en dur ?



- Quand puis-je reprendre la vie normale ?
- Quelle activité sportive possible ensuite et quand la débiter ?
- Est-ce important de faire de la kiné (physio) après l'opération ? Chez un kiné, et/ou en centre ?
- A quand la reprise d'une activité professionnelle/scolaire, reprise progressive (mi-temps) ?
- Devrais-je prévoir des aménagements spéciaux pour mon retour à la maison ?



- Dois-je aller en maison de repos ou rentrer directement chez moi ?
- Qu'est ce qui me sera interdit de faire les premiers temps à mon retour à la maison ? et définitivement interdits ?
- Quels seront les risques d'usure sur les vertèbres non soudées ?
- Est-ce que je risque de devoir subir une prolongation du matériel plus tard ?

Si opération VBT

- Pourcentage d'échecs (sont ils plus importants que pour une arthrodèse classique ?) (par ex câble qui casse, échec au niveau résultat, hyper correction ...)
- Risque opératoire (par ex œdème pulmonaire ...)
- Comment cela va évoluer avec le temps ? à l'âge adulte ?
- Devra-t-il porter un corset les premiers temps ?
- Pendant combien de temps devra t'il ne pas faire d'activité physique ?
- Quels sont les éléments déterminant pour être éligible à cette technique (âge, croissance, importance de la scoliose, etc ...) et quels sont les contre-indications à la poste d'un VBT ?
- Si ça ne marche pas, quelles seront les difficultés que cela va engendrer pour faire ensuite une arthrodèse classique (positionnement des vis par exemple)
- S'il y a deux courbures à la scoliose et que la chirurgie n'est faite que pour une seule de ces courbures, comment va se comporter la courbure non traitée ?

Questions à poser si il s'agit d'une reprise de chirurgie

- Ablation partielle ou totale du matériel ?
- Est-ce qu'il faudra casser l'ancienne greffe ?
- Est-ce que les risques sont les mêmes que pour une première opération ou est ce qu'il y en a plus ?
- Est-ce qu'il y aura ostéotomie ? si oui quel type et quels en sont les risques ?

Pour les mineurs

- Mes parents pourront-ils rester avec moi à l'hôpital ?
- Qui va me suivre et où quand je ne pourrai plus être suivie en pédiatrie ?



Pour les filles :

- Où faire suivre ma (future) grossesse ?
- Où accoucher ?
- Est-ce que je pourrai accoucher normalement par voie basse ?
- Pourrais-je bénéficier d'une péridurale ?
- Devrai-je avoir un suivi particulier ?
- Est-ce qu'une grossesse et un accouchement peuvent avoir des conséquences sur ma scoliose ?
- Est-ce que la ménopause peut avoir des conséquences sur ma scoliose ?



On peut demander aussi au chirurgien si il pratique des dépassements d'honoraires (voir avec votre mutuelle si elle les prend en charge et jusqu'à qu'elle hauteur)

Si vous avez d'autres soucis de santé qui pourraient poser un problème au cours de l'intervention ou de la convalescence n'hésitez pas à en parler au chirurgien !

Si un chirurgien vous propose des prothèses de disque (à ne pas confondre avec des cages ou des cales) demandez lui si cela ne va pas poser de problème sur un rachis scoliotique étant donné qu'il s'agit d'une contre indication donnée par la Haute Autorité de Santé

Les questions à poser à poser à l'anesthésiste (liste non exhaustive)

- Dois-je arrêter la pilule contraceptive avant l'opération ? et si oui combien de temps avant ?
- Si je suis fumeur est ce que je dois arrêter avant l'opération ou si je ralenti est ce que ça sera suffisant ?
- Est ce que je dois me faire épiler ou raser le dos avant (quelle est la meilleure méthode ? ou est ce que ça sera fait par le personnel de l'hôpital ? Pour tout le monde ou au cas par cas ?
- Est ce que j'aurai une auto-transfusion ou une transfusion d'un donneur ?
- Est-ce que j'aurai des injections de fer dans les semaines qui précèdent l'opération ?
- Comment serai-je anesthésiée ?
- Est-ce qu'il y a une alimentation recommandée pour les semaines avant l'opération pour se préparer au mieux ?

N'oubliez pas de lui signaler tous les traitements que vous prenez et également tous vos autres problèmes de santé

Signalez lui aussi si vous avez des allergies.

Nous rappelons que : la loi sur le droit des malades du 4 mars 2002 stipule que le patient doit être informé totalement au cours d'un entretien individuel.

Cette liste n'est pas exhaustive - Elle a été faite par quelques personnes afin d'aider chacun, mais si vous avez des questions que vous pensez importantes à rajouter et qui pourraient servir à d'autres, n'hésitez pas à en faire part. Ici le partage est une donnée très importante, on reçoit mais on donne aussi pour s'entraider.

Merci d'avance

